

SAINT-HERBLAIN ; sur une hauteur ; à 1 lieue deux tiers à l'Ouest de Nantes, son Evêché, sa Subdélégation, & son ressort ; & à 23 lieues de Rennes. Cette Paroisse relève du Roi : on y compte 2000 communiants ; la Cure est présentée par le Chapitre de l'Eglise Cathédrale. Le territoire, borné au Sud par la riviere de Loire, est coupé de ruisseaux qui arrosent de riches prairies ; le pays est très-agréable, & l'air très-sain : les terres sont fertiles en grains, & vin de médiocre qualité ; mais ce dont on ne peut trop s'étonner, c'est de voir à l'Est-Nord-Est de ce bourg, & pour ainsi dire aux portes de Nantes, des landes très-étendues, dont le sol paroît mériter les soins du cultivateur. L'Eglise de Saint-Herblain fut bâtie en l'honneur de Saint Herblon, qui mourut dans le Prieuré d'Indre, le 25 Mars 720.

La maison Seigneuriale de cette Paroisse est le château du Marquisat du Bois de la Muffe, en la Paroisse de Chantenai ; le Seigneur a les mêmes droits dans l'Eglise de Saint-Herblain que dans celle de Chantenai, & en outre les droits de foires & marchés. Cinq fiefs de haute-Justice, situés dans la Paroisse de Saint-Herblain, dépendent de ce Marquisat, sçavoir : le Bois, Ses-Maisons, le Plessis, la Bouvardiere, & la Hunaudais. Les maisons nobles de la Petissiere, de la Bourgonniere, du Plessis-Bouchet, de la Jolie-Reine, de la Chauviniere, du Vigneau, de la Bourderie, de la Mostiere, de Carcouet, de la Bernardiere, du Fonteni, & de la Rabortiere, en relevent à foi, hommage, & rachat. En 1500, la Bouvardiere & l'Angeviniere appartenoient à François l'Epervier de la Bouvardiere ; la premiere appartient aujourd'hui à Madame de Coutance : le Plessis-Bouchet, à Guillaume Loaysel ; la Patuiere ou la Petissiere & la Morestiere, à Guillaume de Saffré ; la Bourgonniere, à Guillaume Garreau de la Bourgonniere ; Teillai, à Claude Mareil ; la Chauviniere, à Jean-Baptiste du Diffaut ; & la Boudardiere, à Guillaume le Texier.

SAINT-HERBLON ; sur une hauteur ; à 9 lieues à l'Est-Nord-Est de Nantes, son Evêché & son ressort ; à 20 lieues de Rennes ; & à 2 lieues d'Ancenis, sa Subdélégation. Cette Paroisse relève du Roi : on y compte 1400 communiants ; la Cure est à l'Ordinaire. Le territoire est coupé de ruisseaux qui vont tomber dans la riviere de Loire, & produit du grain, du foin, & beaucoup de vin qui est de bonne qualité : on ne remarque ni bois, ni landes, dans la Paroisse, tout est cultivé. L'Eglise paroissiale fut